

AAP FEAMPA 03-2024
Contribuer à la protection et à la restauration de la biodiversité des écosystèmes aquatiques
ANNEXE 1

Critères chapeau		Critères de sélection	Note max. possible
Pertinence du projet	4 pts	Le projet répond de manière optimale aux objectifs de l'OS et aux orientations de la stratégie régionale	4
Dimension collective	5 pts	Le projet a fait l'objet d'une concertation préalable avec les professionnels	2
		Le projet prévoit une diffusion et un partage des résultats à la filière	2
		Le projet est géré sous forme d'une opération collaborative/ partenariat entre scientifiques et pêcheurs	1
Qualité environnementale	11 pts	Le projet permet la réduction, la gestion ou la valorisation des déchets issus de la pêche	2
		Le projet améliore les connaissances sur la ressource et /ou l'état des stocks	3
		Le projet améliore la gestion de la ressource halieutique	3
		Le projet permet la protection ou la restauration de la biodiversité ou des habitats	3
			20